

PROFESSION RELIGIEUSE

LE 6 avril, avait lieu, à la maison-mère des Sœurs de la Providence, une cérémonie de profession religieuse, présidée par le chanoine Archambeault, supérieur ecclésiastique de cette communauté.

Ont prononcé leurs premiers vœux : Melles Isabella McDonald dite sœur Marguerite d'Ecosse, de Saint-Télesphore ; Marie-Louise Brosseau dite sœur Joseph, de l'Acadie ; Anselmie Blais dite sœur Charles-Eugène, de Saint-Charles-de-Bellechasse ; Antoinette Côté dite sœur Joseph-Emile, de Rimouski ; Édouardina Bernard dite sœur Sixte, de Lowell, Mass. ; Philomène Giroux dite sœur Antoine-Abbé, de Saint-Antoine-Abbé.

M. le chanoine prononça le sermon de circonstance, et le saint sacrifice fut offert par le Rév. Père Rioux, C. SS. R.

INSTANTANÉ

CINQ heures du soir. Le jour tombe ; ce n'est pas encore la nuit.

Dehors le froid brûle très sec ; sous les pas la neige blanche et dure a des cris stridents.

Contre le vent qui s'engouffre Place d'Armes, un vieux se raidit et, de son bâton ferré, raffermi avec effort sa marche chancelante.

A sa fille mariée et mère d'une enfant—qui se meurt de l'ivrognerie de son père absent—le vieux a promis de rapporter un morceau de pain et du feu.

La pièce d'argent mise en réserve pour une nécessité suprême, l'heure est venue — a-t-il dit, en partant, avec une sorte de désespérance — de la porter au marchand !

Mieux vaut n'avoir plus cette unique ressource, dans un nœud au coin de son mouchoir, que d'avoir demain peut-être deux cadavres au logis.

Et puis, l'homme reviendra ; car il revient, après fête, pour cuver son vin.

Le cœur dur, il jette, oh ! pour lui, uniquement ! du bois